



DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION D'ÉTUDIANT EUROPÉEN (Non titulaire d'un diplôme Français)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Madame Monsieur Nationalité :

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Pays :

Courriel (**Très lisiblement et obligatoire**) * :

* L'adresse de messagerie est à communiquer **impérativement** car les réponses seront envoyées par voie électronique dans un 1^{er} temps (puis par voie postale)

Année / filière demandée (voir sur Internet : www.fdse.unilim.fr, rubrique Scolarité/examens)

Licence de Droit 2^{ème} année 3^{ème} année

Licence d'Economie 2^{ème} année 3^{ème} année

Licence A.E.S 2^{ème} année 3^{ème} année ⇒ préciser l'option choisie :

(Administration Economique et Sociale) Administration et Gestion des Entreprises (AGE)

Administration Générale et Territoriale (AGT)

Commerce et Affaires Internationales (CAI)

Master 1 Droit public et administration (DPA)

Master 1 Manager territorial et intercommunalités (MTI)

Master 1 Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme (DEAU)

Master 1 Droit de l'Entreprise et des patrimoines professionnels (DEPP)

Master 1 Droit des Administrations et des Organisations (DAO)

Master 1 Droit Notarial

Master 1 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux (DPGCF)

Master 1 Droit Privé général et européen (DPGE)

Master 1 Droit Pénal International et Européen (DPIE)

Master 1 Anthropologie juridique et conflictualité

Date limite de retour des dossiers complets : 30 mars 2019

Détail des pièces à joindre (cocher les pièces envoyées) :

- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes et des relevés de notes obtenus depuis la 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur certifiés conformes et traduits en langue Française (<http://www.ciep.fr>)
- Photocopie de la liste des matières étudiées (en langue Française) si vous êtes actuellement en cours de formation
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Certificat de niveau de langue Française : **niveau B2 à tous les items exigé** (sauf si vous êtes originaire d'un pays dont le Français est la langue officielle)